

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nombre de membres en exercice : 17

Présents : 13

Qui ont pris part à la délibération : 15

Dont pouvoirs : 2

Date de la convocation : 13 avril 2026

Date d'affichage : 13 avril 2026

Délibération n°2026-08

Secrétaire de séance Mme
NICOLAU-OLIVER Karine



L'an deux mil vingt-six le 30 du mois d'avril à 18h30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Patrick CHANOURDIE, Maire.

Etaient présents : M. CHANOURDIE Patrick, Mme RAFFAILLAC Laurence, Mme NICOLAU-OLIVER Karine, Mme LONGY Brigitte, M. ROBIN Julien, M. ROUHAUD Michel, Mme GOULMY Joëlle, Mme EYROLLE Marie-Françoise, M. PRAUDEL Jean-Marie, M. FRONTY Michel, Mme BLANCHER Marion, M PEYRE, Mme Annie LARUE.

Etaient absents ou excusés : Mme PLANADE Valérie, Mme CHAUMONT Sylvie.

Procuration : Mme Catherine LÉVÈQUE-CHEVREUIL en faveur de Mme Joëlle GOULMY, M. Jean-Luc PIERINI-MEILLER en faveur de Mme Karine NICOLAU-OLIVER

OBJET : approbation du budget primitif 2026 - Centre Communal d'Action Sociale

Monsieur le Président, Patrick CHANOURDIE, présente le budget primitif 2026, lequel peut se résumer ainsi :

FUNCTIONNEMENT

		Dépense de la section de fonctionnement	Recettes de la section de fonctionnement
	Crédits de fonctionnement proposés au titre du présent budget	€	14 000 €
	+	+	+
REPORTS	Reste à réaliser (R.A.R) de l'exercice précédent		
	002 résultat de fonctionnement reporté	€	(si excédent) 10 793.56 €
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement	€	24 793.56 €

INVESTISSEMENT

		Dépense de la section d'investissement	Recettes de la section d'investissement
	Crédits d'investissement proposés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)		
	+	+	+
REPORTS	Reste à réaliser (R.A.R) de l'exercice précédent		
	001 solde d'exécution de la section d'investissement reporté	(si solde négatif)	(si solde positif)
	=	=	=
	Total de la section d'investissement		
	TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET		24 793.56 €



Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- D'APPROUVER le budget primitif.

Votants : 15
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0



Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Patrick CHANOURDIE

Certifiée exécutoire après transmission en sous-préfecture de Brive-la-Gaillarde et publication par voie d'affichage le : 06/05/2026

En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du Code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de deux mois) compter de sa publication.



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Approbation du budget primitif 2026 du CCAS

Date de transmission de l'acte : 06/05/2026

Date de réception de l'accusé de réception : 06/05/2026

Numéro de l'acte : CCAS2026-08 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 019-261927412-20260430-CCAS2026-08-DE

Date de décision : 30/04/2026

Acte transmis par : Charlotte BLANC

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :

7. Finances locales

7.1. Decisions budgetaires

7.1.2. Délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation des résultats, approbation du compte de gestion)